

Note complémentaire sur l'immunologie des Thons rouges (*Thunnus thynnus* Linné) de l'Atlantique et de la Méditerranée

par

JEAN-YONGCHUL LEE

Institut des pêches maritimes, laboratoire de Sète (France)

Dans une communication publiée en 1965 concernant l'immunologie des Thons rouges de la Méditerranée, nous avons donné les résultats obtenus au moyen de la technique d'Ouchterlony. Nous avons signalé, en particulier, l'existence chez ces Poissons de différences individuelles traduites par la présence ou l'absence de deux antigènes spécifiques; ceux-ci ont pu être décelés grâce à la mise en contact, sur gélose, de sérums de Thons rouges et d'immunsérums anti-Thon rouge de la Méditerranée.

Ce résultat nous a incité à appliquer la même technique à l'étude du sérum de Thons rouges provenant, cette fois, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Pour ce faire, le sang de 72 individus de Sète et de 30 spécimens de San Sebastian et de St-Jean-de-Luz a été prélevé. Le sérum ainsi recueilli a fait l'objet de test, grâce à l'emploi de la méthode déjà utilisée et décrite en 1965.

Trois séries de boîtes ont été préparées :

1. la première pour la mise en présence d'immunsérum anti-sérum de Thon rouge atlantique et de sérums naturels de Thon rouge méditerranéen,
2. la seconde pour la mise en contact du même immunsérum avec des sérums naturels de Thon rouge de l'Atlantique,
3. la troisième pour la mise en présence d'un immunsérum anti-Thon rouge méditerranéen et de sérums de Thon atlantique.

Voici les résultats de ces observations.

1. L'immunsérum anti-Thon rouge atlantique permet de mettre en évidence trois antigènes. Ainsi, sur 72 individus examinés, 9 présentaient une ligne de précipitation intérieure traduisant l'existence d'un antigène (n° 1); 62 autres révélaient la présence de deux antigènes en plus des antigènes communs. Le premier de ces deux antigènes apparaissait sur la même ligne intérieure (n° 1), l'autre sur une ligne intermédiaire (n° 2). Enfin, un seul individu présentait trois lignes : les lignes n° 1 et n° 2 et une autre extérieure (n° 3).

2. Dans le deuxième cas, on remarque l'existence de deux antigènes spécifiques probablement identiques aux n° 1 et 2. Sur 30 sérums étudiés, 2 ne recélaient aucun de ces deux antigènes, 4 ne renfermaient que l'antigène n° 1 et 24 contenaient les antigènes n° 1 et n° 2.

3. Dans le troisième cas, on décelait la présence d'un seul antigène (n° 1) chez 26 individus et de deux antigènes (n° 1 et 2) chez 3 individus. Ainsi, un seul individu sur 30 n'a présenté aucun antigène spécifique.

En conclusion, on peut tout d'abord dire qu'à l'intérieur même des lots prélevés en Atlantique ou en Méditerranée il existe des différences individuelles.

On remarque ensuite que le pourcentage d'individus ne portant aucun antigène ou en portant un ou plusieurs est différent dans les deux lots. Ainsi on peut considérer la présence dans le golfe du Lion de certains individus appartenant à une race ou à une population différente de celle observée dans le golfe de Gascogne.

